

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



Déposé / Reçu le

1 0 AVR, 2019

au greffe du t**ribupalid**e l'onfreprise francophone de Bruxe<u>lles</u>

N° d'entreprise :

0721,407,905

Dénomination

(en entier): Syca Fashion

(en abrégé):

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Square de l'Atomium, 1 / PB 347

1020 Bruxelles (Laeken)

Objet de l'acte : RECTIFICATION

Il s'est produit *une erreur matérielle* dans l'extrait de l'acte constitutif de la société privée à responsabilité limitée à responsabilité limitée « SYCA FASHION », dressé par le notaire Isabelle RAES à Molenbeek-Saint-Jean en date du 19 février 2019, publié aux Annexes du Moniteur belge du 25 février suivant, sous le numéro 19308318 :

Sous le titre 'EXERCICE SOCIAL' dans le texte, on mentionne erronément 'L'exercice social commence le 1er juillet et se termine le 30 juin de chaque année.' au lieu de 'L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.'

Il y lieu de remplacer les mots '...le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin...' par les mots '...le 1^{ier} janvier et se termine le 31 décembre...'.

I. RAES, notaire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature)pas applicable aux actes de type « Mention »